



LIMINAIRE DE LA CAPL D'EXAMEN DE LA LISTE D'APTITUDE DE C EN B DU 5 NOVEMBRE 2019

Après les réactions tant des personnels de la DGFIP que des élus locaux, suscitées par les premières cartes départementales relatives au plan « Darmanin », les directions commencent à livrer les deuxièmes versions.

Ces dernières sont censées persuader les élus, la population et les agents des Finances Publiques de l'existence d'une concertation.

La réalité est toute autre...

Il y a quelque temps, des entreprises fournisseuses de services de communication offraient gratuitement une parabole afin de faire souscrire un maximum de contrats.

A la DGFIP c'est la même chose puisque ce sont maintenant des antennes qui sont offertes aux élus pour tenter de calmer toute forme d'opposition au projet de démantèlement des trésoreries et leur faire croire à la réalité de la concertation. Bienvenue dans le nouveau monde !

Après une période de mobilisation forte des agents de la DDFiP 64, une nouvelle journée d'action et de grève est prévue le 14 novembre prochain. Elle sera une fois de plus l'occasion pour les agents de la DGFIP de montrer leur opposition forte au « mauvais plan Darmanin ».

Dans les faits, le démantèlement de notre administration est en marche, avec un projet clair de fermeture des trésoreries, de concentration de services, de déplacement d'agents afin de les regrouper pour réduire les coûts de fonctionnement et faciliter de futures suppressions de missions, le tout, grâce à la loi de transformation de la fonction publique, sur fond de suppression des CAP nationales et locales (et des CHS CT), laissant ainsi toute latitude aux directeurs locaux de décider sur les questions de mobilité, avancement et promotion des agents.

Confronté à un dialogue social alibi, vous devez comprendre notre scepticisme et notre refus de cautionner, par notre seule présence, des orientations où rien n'est amendable, discutable, négociable!

Nous vous le rappelons, nous n'accompagnerons pas le démantèlement de la DGFIP.

La tenue de cette CAP locale préparatoire pour la liste d'aptitude de C en B 2020

est une nouvelle fois l'occasion de rappeler que la CGT Finances Publiques revendique que le concours soit la voie de recrutement privilégiée, car il constitue le meilleur rempart contre toute forme d'arbitraire.

Prenant acte du cadre imposé par l'existence des listes d'aptitude, la CGT Finances Publiques agit pour assurer une équité dans le traitement des dossiers. Dans cette optique, nous revendiquons l'établissement d'un rapport d'aptitude pour tous les postulants et non pour les seuls candidats classés excellents ainsi que la mise en place d'une véritable formation initiale pour les candidats promus.

Nous souhaitons, Madame la Directrice, attirer votre attention sur les demandes des agents qui sont proches de prendre leur retraite, un traitement particulier doit leur être réservé.

De plus les dossiers les plus anciens classés dans le tableau des très bons qui ont patiemment attendu leur tour depuis 2015 ou 2016 doivent aujourd'hui obtenir satisfaction et rejoindre le tableau des excellents.

Pour l'ensemble des motifs exposés, et bien que nous défendrons les dossiers des candidats sans jamais les opposer entre eux, nous ne prendrons pas part au vote relatif à la sélection des agents par liste d'aptitude.

Les élus BCGT Finances Publiques 64
Eric MANRY – Françoise CAPDEVIELLE- Pierre CORTES (expert)